

THÈME : Présentez nous votre meilleur OC (original character) dans un univers déjà existant ou dans le votre.

N'hésitez pas à y ajouter du décor, des détails et du texte pour nous immerger totalement dans votre univers et nous présenter votre lore (l'histoire de votre monde)

Règlement du concours de dessin

1. Sur une **feuille de dessin A4** (21x29,7cm)
2. « **OC** » : Original Character (création originale de personnage). Il s'agit d'inventer un ou plusieurs personnages vous-mêmes. Le ou les personnages que vous inventez peuvent tout de même faire partie d'un univers déjà existant. Par exemple vous pouvez inventer un personnage original et le placer dans un univers déjà existant avec la présence ou non d'un ou plusieurs personnages déjà existants dans le style d'un fan-art. Bien sûr vous pouvez aussi nous présenter votre création entièrement originale (personnages et univers)
3. Le dessin doit occuper **toute la page** avec un **minimum de décors, de détails, d'effets et/ou de textes**. Le personnage principal du dessin doit obligatoirement être un OC.
4. Les dessins sans couleur seront acceptés seulement s'ils sont **encrés**.
5. Toutes les techniques sont autorisées (peinture, encre, feutre, crayons de couleurs...) sauf l'utilisation de logiciels informatiques et de tablette à dessins.
6. Toute copie intégrale d'une œuvre existante sera écartée. Essayez d'y mettre votre créativité.
7. Un seul dessin par concurrent est accepté. Il faudra veiller à ce que celui-ci soit propre, en bon état et dans le bon format.
8. Les univers ne sont pas limités aux mangas et aux séries animés, bienvenue aux BD, comics, jeux vidéos, romans...

Dépôt de dossier (dessin et formulaire d'inscription) :

- à la **médiathèque de Prades** et dans **les autres médiathèques du réseau intercommunal du Conflent**

- à la **librairie Hybrid à Perpignan**

Sinon les dossiers peuvent être envoyés par courrier postal à l'adresse suivante :

Médiathèque Intercommunale de Prades, 33 rue de l'Hospice, 66500 PRADES

Date de limite de dépôt : **le 25 mai 2026**

Les jurys : Si le Japon m'était conté, Médiathèque de Prades et nos partenaires.

Annonce des prix : début juin sur le site web de l'association Si le Japon m'était conté

www.silejapon-m-etaitconte.com

Remise des prix : **samedi 13 juin 2026 à la Médiathèque Intercommunale de Prades.**

Prix : de nombreux cadeaux et bons d'achats de nos partenaires et de **Si le Japon m'était conté**.

Les partenaires : librairie manga **Hybrid** à Perpignan, librairie **La Libambulle** de Prades, restaurant japonais **Minami** à Perpignan, magasins de beaux-arts **Outremer'Blue** à Perpignan et **Color'i** à Cabestany, salon de coiffure **Otaku Barber Shop** à Prades, snack manga **Karaage-jutsu** à Perpignan et **Ciné-Rencontres** à Prades.

Exposition : les meilleurs dessins seront publiés sur le site web de l'association Si le Japon m'était conté et l'intégralité des dessins sera également exposée à la médiathèque de Prades après la remise des prix durant l'été 2026.

Retour de dessin : les dessins ne seront pas retournés aux participants.